

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF TENUE VIRTUELLEMENT LE 27 SEPTEMBRE 2023 À 18 H 30 ET PRÉSIDIÉE PAR MADAME ISABELLE PAQUET, PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES PRÉSENTS :

Madame Isabelle Paquet, membre-parent, district 1

Madame Marie-Ève Germain, membre-parent, district 2

Madame Carolyn Goulet, membre-parent, district 4

Madame Johannie Ouellet, membre-parent, district 5

Madame Élisabeth Pagé, membre de la communauté, profil 1

Monsieur Pierre-Luc Bonneville, membre de la communauté, profil 2

Madame Myriam Paquet, membre de la communauté, profil 3

Monsieur Marc-André Alain, membre de la communauté, profil 4

Madame Axell Rodgers, membre de la communauté, profil 5

Madame Kathia Robitaille, membre du personnel de soutien

Madame Dominique Chabot, enseignante

Monsieur Frédéric Pagé, directeur des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information

Monsieur Sébastien Gilbert, directeur d'établissement

MEMBRES ABSENTS

Aucun

SONT INVITÉS :

Madame Marie-Claude Tardif, directrice générale

Monsieur Jacques Moffette, directeur général adjoint

Madame Marie-Claude Gignac, secrétaire générale

Madame Guylaine Allard, directrice des Services des ressources financières et du transport scolaire

Madame Émilie Frenette, directrice des services éducatifs

Madame Gina Larouche, directrice du Service des ressources humaines

Madame Céline Morasse, directrice des services éducatifs complémentaires

Madame Annie Beaumont, technicienne en langage

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 18 h 33 sous la présidence de madame Isabelle Paquet. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente du conseil demande aux administrateurs s'ils désirent ajouter des points à l'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La présidente demande aux administrateurs s'ils ont un intérêt susceptible d'entrer en conflit avec un des points traités lors de la rencontre.

- M. Frédéric Pagé déclare son conflit d'intérêts en lien avec les trois points de demandes d'ajout d'espace qui seront apportés par le comité de vérification, soit le projet d'agrandissement de l'école secondaire de Donnacona, l'achat de modulaire à cette école ainsi que l'achat et la transformation de la caisse populaire de Neuville.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil d'administration ont reçu, préalablement à la présente rencontre, une copie du procès-verbal de la rencontre du 30 août 2023.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ADOPTER le procès-verbal du 30 août 2023, tel que présenté;

DE DISPENSER la secrétaire générale d'en faire la lecture compte tenu que les administrateurs en ont reçu copie plus de six (6) heures avant le début de la présente séance.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE

Cinq parents sont présents pour poser des questions portant sur le transport scolaire. Ils sont préoccupés par le changement d'arrêt d'autobus du chemin Lamothe. La présidente accorde 15 minutes pour les

questions et demande également à ce qu'un seul porte-parole pose les questions. Trois questions sont posées et répondues par Madame Marie-Claude Tardif. Mme Tardif fera le suivi avec le parent porte-parole lors d'une rencontre téléphonique. Le moment de la rencontre reste à déterminer.

6. LUMIÈRE SUR NOS FIERTÉS

Dans une perspective de permettre une certaine proximité entre le conseil d'administration et les réalisations plus près des établissements scolaires des projets sont présentés aux membres lors de chaque rencontre. Ainsi, M. Sébastien Gilbert, directeur de l'école du Perce-Neige, présente le projet des deux classes extérieures à l'école du Perce-Neige.

7. LUMIÈRE SUR NOTRE ÉQUIPE

Afin de faire connaître les services offerts du Centre de services scolaire, de valoriser le travail réalisé par nos employés et de mettre en lumière notre réseau de l'éducation, une capsule vidéo sera présentée par séance régulière du CA sur les rôles de chacun au sein de notre belle organisation.

Pour cette deuxième présentation, Mme Annie Beaumont, technicienne en langage, présente son rôle au sein de l'organisation.

8. ÉCHÉANCIER – PROJET ÉDUCATIF DES ÉCOLES

Selon l'échéancier établi par le ministère de l'Éducation, il est mentionné que le conseil d'établissement doit transmettre au centre de services scolaire le projet éducatif de l'école ou du centre de formation au plus tard en décembre 2023 et le rendre public dans les 30 jours suivant cette transmission, soit en janvier 2024. Ainsi, afin d'être en mesure de respecter l'échéancier, le projet de calendrier de production est présenté.

9. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

La présidente du comité de gouvernance et d'éthique, madame Élisabeth Pagé, dresse les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 18 septembre 2023.

10. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

À la suite de la présentation du rapport de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Formation des comités

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

DE NOMMER les membres suivants au sein d'un des trois (3) comités du conseil d'administration:

Comité de gouvernance et d'éthique	Comité de vérification	Comité des ressources humaines
Élisabeth Pagé	Sébastien Gilbert	Pierre-Luc Bonneville
Frédéric Pagé	Isabelle Paquet	Marie-Ève Germain
Isabelle Paquet	Kathia Robitaille	Isabelle Paquet
Carolyne Goulet	Marc-André Alain	Myriam Paquet

Concernant le comité consultatif de transport scolaire, Mme Johannie Ouellet et M. Sébastien Gilbert sont nommés.

[Retour sur l'évaluation annuelle 2022-2023 des membres du CA](#)

Les membres sont informés que le processus d'évaluation pour l'année 2023-2024 sera revu. Ainsi, la prochaine évaluation aura lieu en mai, afin d'informer le CA des résultats en juin, soit avant la fin de l'année.

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

La présidente du comité de vérification, madame Isabelle Paquet, dresse les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 20 septembre 2023.

12. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

À la suite de la présentation du rapport de la présidente du comité de vérification, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

[Demandes d'ajout d'espace :](#)

[Agrandissement de l'école secondaire de Donnacona](#)

ATTENDU l'analyse exhaustive effectuée par la direction générale et le directeur du Service des ressources matérielles;

ATTENDU l'augmentation de la clientèle au secondaire pour le centre de services scolaire;

ATTENDU les développements domiciliaires en cours sur notre territoire,

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité:

DE DEMANDER au ministère de l'Éducation du Québec l'agrandissement de l'école secondaire de Donnacona dans le cadre de la **mesure 50511 - Ajout d'espace pour la formation générale**;

DE MANDATER Mme Marie-Claude Tardif, directrice générale et M. Frédéric Pagé, directeur du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information, à signer tout document relatif à cette demande.

École secondaire de Donnacona : Achat de modulaires

ATTENDU l'analyse exhaustive effectuée par la direction générale et le directeur du Service des ressources matérielles;

ATTENDU l'augmentation de la clientèle au secondaire pour le centre de services scolaire;

ATTENDU les développements domiciliaires en cours sur notre territoire,

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

DE DEMANDER au ministère de l'Éducation du Québec l'achat de modulaires pour l'école secondaire de Donnacona dans le cadre de la **mesure 50511 - Ajout d'espace pour la formation générale**;

DE MANDATER Mme Marie-Claude Tardif, directrice générale et M. Frédéric Pagé, directeur du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information, à signer tout document relatif à cette demande.

École Courval : Achat et transformation de la Caisse populaire de Neuville

ATTENDU l'analyse exhaustive effectuée par la direction générale et le directeur du Service des ressources matérielles;

ATTENDU l'augmentation de la clientèle au primaire dans la zone d'analyse 735P02 pour notre centre de services scolaire;

ATTENDU les développements domiciliaires en cours sur notre territoire;

ATTENDU le déploiement des classes de maternelle 4 ans temps plein ;

ATTENDU l'opportunité d'affaire possible entre le mouvement Desjardins et le CSS de Portneuf,

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

DE DEMANDER au ministère de l'Éducation du Québec l'achat et la transformation de la Caisse populaire de Neuville pour l'école Courval dans le cadre de la **mesure 50511 - Ajout d'espace pour la formation générale**;

DE MANDATER Mme Marie-Claude Tardif, directrice générale et M. Frédéric Pagé, directeur du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information, à signer tout document relatif à cette demande.

Mandat d'achat – Gaz naturel

ATTENDU que le Centre de services scolaire de Portneuf doit procéder à l'achat de molécules de gaz naturel dans le cadre du mandat CNAR-0423 Molécules de gaz naturel;

ATTENDU QU' il est fortement encouragé de joindre des regroupements afin de pouvoir acquérir ce genre de produit,

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ENGAGER le Centre de services scolaire de Portneuf à requérir des molécules de gaz naturel selon les termes et conditions prévus aux documents du mandat. Le tout représentant une somme de 495 000 \$, conformément au mandat CNAR-0423 déposé sous la cote CA14/23-24;

DE MANDATER la directrice générale à signer, pour et au nom du conseil d'administration, tout autorisation à se joindre à un regroupement d'achat dont le contrat comporte une dépense de plus de 250 000 \$ en lien avec le projet ici présenté, mais a charge d'en rendre compte au conseil d'administration avec diligence.

Contrat de construction :

École des Trois-Sources - Remplacement du filage de coton et des panneaux de distribution électrique

ATTENDU QUE le centre de services scolaire s'est vu réserver par le ministère de l'Éducation du Québec une somme de 7 951 152 \$ dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » et 1 065 554 \$ dans le cadre de la mesure 50622 « Résorption du déficit de maintien » pour permettre la réalisation de projets d'amélioration des immeubles;

ATTENDU QUE que le Centre de services scolaire de Portneuf a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du remplacement du filage de coton et des panneaux de distribution électrique de l'école des Trois-Sources;

ATTENDU la publication des résultats d'ouverture des soumissions sur le système électronique d'appels d'offres publics;

ATTENDU que le comité de vérification recommande l'adoption de la proposition suivante,

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

DE PROCÉDER à l'engagement de l'entrepreneur pour le projet mentionné, et ce, conditionnellement à l'acceptation du projet par le ministère de l'Éducation :

CHOIX DE L'ENTREPRENEUR : Construction Côté et fils

MANDATER la directrice générale à signer, pour et au nom du conseil d'administration, tout contrat de plus de 250 000 \$ en lien avec les projets ici présentés, mais a charge d'en rendre compte au conseil d'administration avec diligence;

D'AUTORISER le directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information ainsi que le coordonnateur des ressources matérielles à signer tout document et à poser tout geste dans l'exécution des contrats à être conclus afin de donner plein effet à la présente résolution.

13. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

La présidente du comité des ressources humaines, Mme Myriam Paquet, dresse les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 25 septembre 2023.

14. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

À la suite de la présentation du rapport de la présidente du comité des ressources humaines, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Plan d'action de la direction générale

Les membres sont informés de la présentation du plan d'action de la direction générale pour l'année 2023-2024.

Poste à la direction générale

La directrice générale, Mme Marie-Claude Tardif, informe les membres de son départ à la retraite au mois de février 2024.

ATTENDU que la directrice générale du Centre de services scolaire de Portneuf, Madame Marie-Claude Tardif a annoncé son départ à la retraite en février 2024;

ATTENDU la volonté du conseil d'administration d'enclencher le processus de sélection d'un(e) directeur(trice) général(e);

ATTENDU que la première étape dudit processus consiste à former un comité de sélection formé de membres administrateurs du comité des ressources humaines,

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'AUTORISER le comité de sélection à s'adjoindre d'une firme spécialisée pour l'assister tout au long du processus de sélection;

DE RETENIR les services de la firme Auray Leadership pour une assistance dans certaines opérations du processus de sélection.

15. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

Aucune

16. AUTRES SUJETS

17. PROCHAINE RENCONTRE

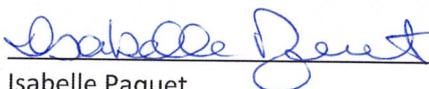
La prochaine séance est prévue le 1^{er} novembre 2023.

18. LEVÉE DE LA RENCONTRE

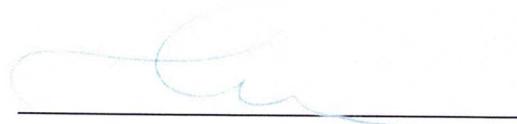
L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de lever la séance à 20 h 35.

19. HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration tiennent leur séance à huis clos.



Isabelle Paquet
Présidente du conseil d'administration



Marie-Claude Gignac
Secrétaire générale